

Inserm Transfert s'installe à PariSanté Campus

19 septembre 2022 Florent Detroy



Inauguré en décembre 2021, le PariSanté Campus est porté par l'Inserm, l'université Paris Sciences et Lettres, l'Inria, le Health Data Hub et l'Agence du numérique en santé.

La filiale de valorisation de l'Inserm s'est établie officiellement dans les locaux du PariSanté Campus, le lieu inauguré fin 2021 pour structurer l'écosystème de la santé numérique en Île-de-France. Cette installation vient conforter le rôle de PariSanté Campus comme principal hub en santé en Île-de-France et en France.

La filiale d'Inserm Transfert, forte d'une centaine de collaborateurs, s'est installée dans les nouveaux locaux du PariSanté Campus, le 16 septembre dernier. À l'occasion d'une courte cérémonie, en présence notamment d'Antoine Tesnière, directeur général de PariSanté Campus, et de Gilles Bloch, PDG de l'Inserm, Pascale Augé a pu rappeler l'importance de la filiale dans le transfert de technologies. La présidente du directoire d'Inserm Transfert a ainsi évoqué la création de 140 start-up depuis 2010, et 259 projets de recherche collaborative depuis 2014. Sur la seule année 2021, Inserm Transfert a participé à la naissance de douze start-up, et les jeunes pousses de l'organisme ont levé 340 millions d'euros.

En s'implantant dans les locaux du campus parisien, Inserm Transfert renforce tout d'abord sa capacité à soutenir les start-up en se rapprochant d'acteurs spécialistes du numérique, comme Inria et Health data hub, deux des cofondateurs du campus avec l'Agence du numérique en santé et Sorbonne Université. Des compétences en numérique de plus en plus essentielles à l'innovation, pour traiter, notamment, les masses de données générées par l'essor des dispositifs médicaux connectés. La filiale se rapproche aussi d'un important vivier d'entreprises, au premier rang desquelles les 70 start-up de la santé installées dans l'immeuble du XVe arrondissement.

Fédérer l'écosystème francilien

Côté PariSanté Campus, l'arrivée d'Inserm Transfert vient également renforcer l'action du lieu en tant qu'accélérateur d'innovations. À noter

qu'Inserm Transfert était déjà impliqué dans la sélection des projets. « *Nous avons sélectionné les start-up [avec Inserm Transfert], et développé ensemble les programmes d'accompagnement* », rappelle Antoine Tesnière, directeur général de Parisanté Campus. La présence physique de la filiale constitue, sans aucun doute, un atout pour faciliter plus encore les collaborations entre les acteurs de l'écosystème.

Nous voulons pousser à fond le concept d'écosystèmes.

ANTOINE TESNIÈRE

« *Inserm Transfert est une passerelle entre la recherche, les entreprises et les start-up* », souligne Antoine Tesnière. La structure souhaite faire converger le plus de projets d'entreprises possible vers elle. Elle travaille ainsi déjà avec d'autres acteurs du transfert en Île-de-France, les Satt ou l'Institut Pasteur. Elle a également signé un partenariat avec les deux autres structures impliquées dans la structuration de l'écosystème en e-santé, Future4care et @Hôtel-Dieu.

Programme de préindustrialisation

Le directeur général du site nourrit une ambition à plus long terme pour développer l'action de Parisanté Campus. « *Dans notre feuille de route, nous avons pour objectif de faire exister l'écosystème, de le faire grandir, et de le faire rayonner à l'international* », annonce-t-il. Le lieu compte notamment présenter un nouveau programme pour les start-up. Objectif : aller au-delà de

la phase d'accompagnement proposée actuellement aux entreprises résidentes. Une aide lors des périodes de préindustrialisation des start-up qui permettrait de conserver plus longtemps les acteurs économiques au sein de l'écosystème. « *Nous voulons pousser à fond le concept d'écosystèmes.* »

PariSanté Campus souhaite aussi dépasser les frontières d'Île-de-France. « *Nous ne voulons pas nous limiter aux acteurs du site, nous avons une vision nationale. Nous avons déjà des relations avec d'autres écosystèmes, comme à Lyon ou à Montpellier, avec certains pôles de compétitivité. Nous envisageons de fédérer les initiatives en santé numérique* », poursuit Antoine Tesnière. D'ici à 2027 ou 2028, PariSanté Campus s'installera au Val de Grâce, à Paris, où il gagnera en surface. « *Nous allons héberger les mêmes acteurs, mais sur plus de surface.* » De quoi nourrir de nouvelles ambitions.